

Enfances (dé)colonisées

Appel à contributions
English version below

L'historiographie croisant les thématiques des *Childhood and Youth Studies* et des *Colonial/Postcolonial Studies* a produit depuis plusieurs années des études qui démontrent l'importance de la place et du rôle des enfants et des jeunes dans les constructions impériales. En 2012, la *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* (RHEI) a participé au développement de ce champ en consacrant un numéro aux « Enfances déplacées en situation coloniale » (n°14, 2012). Elle entend poursuivre l'exploration de nouvelles pistes de recherche en consacrant son numéro 22 (2020) à la **protection de l'enfance en situations coloniales et postcoloniales**.

Cadre :

On retient ici la définition de l'enfance comme catégorie d'âge juridique entre la naissance et la majorité civile. L'espace concerné comprend les pays colonisés devenus indépendants. La période historique considérée s'étend de l'après Seconde Guerre mondiale à la fin des années 1970. Les périodes de transition entre situation coloniale et postcoloniale sont privilégiées ainsi que les processus d'émancipation des peuples interrogeant la prise en charge de l'enfance à protéger.

Approches :

Dans un ensemble complexe de questions politiques et sociales, démographiques et populationnistes, philosophiques et religieuses, les enjeux coloniaux et post-coloniaux de l'enfance irrégulière ont produit des biopolitiques spécifiques. Concept avancé à la fin des années 1970 par Michel Foucault, « attentif aux mécanismes spécifiques qui encadrent la vie des individus et des populations », la biopolitique – ou pouvoir sur la vie et les êtres humains – et la gouvernementalité en tant que conduite des conduites constituent des entrées opérantes.

Les projets coloniaux, quelle que soit la puissance coloniale, ont attribué une forte importance socio-politique à la prise en charge d'enfants et d'adolescents abandonnés à leur sort – ou perçus comme tels – pour des raisons très variables, notamment économiques ou raciales, alors que les États nouvellement indépendants ont parfois vu dans l'enfance et la jeunesse un vivier pour construire un État nouveau et créer de nouvelles solidarités. S'appliquant à des individus vulnérables ou définis comme tels, l'expérience de la prise en charge a pu être ressentie par les enfants de manière passive et douloureuse, sans qu'il leur soit possible de résister aux injonctions en raison de la soumission attendue de la jeunesse, du renvoi à une identité racisée aliénante, de la construction de hiérarchies raciales, des assignations genrées... D'où l'intérêt de convoquer les notions d'empowerment/agency des jeunes en situation coloniale et post-coloniale et d'analyser leur rapport à l'autorité des institutions.

La question de l'intime et la construction subjective des enfants eux-mêmes sont également des approches privilégiées. Leurs différents modes d'expression doivent être analysés afin de mieux comprendre comment ils ont vécu leur protection (ou l'absence de protection) en contexte colonial/postcolonial, et comment elle a contribué à construire leur identité sociale.

Contre les engagements anticolonialistes de la jeunesse, les pouvoirs coloniaux ont déployé une action sociale autant qu'ils ont mobilisé leurs appareils coercitifs et répressifs. Les États nouvellement indépendants ont eu ensuite à leur charge de s'occuper des enfants et des jeunes vulnérables, contestataires ou « irréguliers », dans le cadre de nations et de projets politiques en construction, s'inscrivant dans la continuité du moment colonial ou réactivant des logiques plus anciennes de solidarité ou de mise à l'écart.

La dimension genrée de la prise en charge est à interroger, selon les espaces et les époques, dans une perspective intersectionnelle,

Les réalités complexes entrant dans les thématiques de ce numéro peuvent être étudiées à partir de sources très variées. Outre les archives publiques qui reflètent les différentes politiques menées, les sources écrites et orales d'associations ou d'autres organisations permettent de cerner les rôles d'acteurs non-étatiques. Les paroles, plus ou moins critiques, de celles et de ceux qui sont les premières personnes concernées par cette histoire – c'est-à-dire les enfants et les jeunes eux-mêmes – sont irremplaçables.

Thématiques :

Il s'agit de porter attention à la confrontation des réalités coloniales/postcoloniales avec les modèles, les formes et les modalités de prise en charge de l'enfance vulnérable, inadaptée, handicapée, délinquante, « irrégulière ».

Les articles pourront porter sur les thématiques suivantes (liste non exhaustive) :

- Les acteurs de la protection et de la prise en charge des enfants et des jeunes : services de l'Etat, congrégations religieuses, associations locales, familles... ;
- L'étude des articulations (ruptures et continuités) entre colonisation et décolonisation, les prolongements de celle-ci dans celle-là, les cultures postcoloniales de la protection de l'enfance ;
- Au-delà des cadres imposés par les colonisateurs, les circulations transcoloniales des modèles de prise en charge, le rôle des organisations transnationales/internationales ;
- La prévention et le traitement de la délinquance juvénile ;
- L'agentivité/*empowerment* des enfants et des jeunes pris en charge.

Coordination du numéro :

- Yves Denéchère, professeur d'histoire contemporaine, Université d'Angers, directeur du programme pluridisciplinaire EnJeu[x] Enfance et Jeunesse.
- Violaine Tisseau, chargée de recherche au CNRS, Institut des Mondes africains.

La *Revue d'histoire de l'enfance "irrégulière"* est spécialisée dans le champ de l'enfance et de la jeunesse marginales ou marginalisées. Elle s'intéresse à l'enfant de justice (délinquant), mais aussi à l'enfant victime, à l'orphelin, au vagabond, ainsi qu'aux politiques législatives et institutionnelles et aux pratiques pédagogiques mises en œuvre pour prendre en charge cette jeunesse et cette enfance "irrégulières" en France et hors de France. Revue scientifique à comité de lecture, elle est le fruit d'une collaboration entre l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) et l'Association pour l'histoire de la protection judiciaire des mineurs (AHPJM). La *Revue d'histoire de l'enfance "irrégulière"* cherche aussi à établir des liens entre la recherche historique et le milieu professionnel de l'éducation spécialisée.

Les propositions de contribution, en français ou en anglais, d'une page maximum, doivent préciser les sources mobilisées et la méthodologie utilisée. Elles sont à adresser avant le 30 juin 2019, accompagnées d'un court CV, aux adresses suivantes : yves.denechere@univ-angers.fr et tisseau@mmsch.univ-aix.fr

Sélection des propositions : début juillet 2019.

Remise des articles (environ 45 000 signes) en octobre 2019, et un retour des évaluations en décembre 2019 Allers et retours auteurs, coordinateurs du numéro : printemps 2020.

Parution du n°22 de la *RHEI* : automne 2020.

(De-)colonized Childhoods

Call for papers

Over the past several years, historiography that combines Childhood and Youth Studies with Colonial/Postcolonial Studies has demonstrated the importance of the place and role of children and youth in imperial constructions. In 2012, the *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* (RHEI) contributed to the development of this field with its issue on “Displaced Childhoods in Colonial Contexts” (no. 14, 2012). The journal will continue to explore new paths of research on this subject by dedicating issue 22 (2020) to **child protection in colonial and post-colonial contexts**.

Framework:

Childhood is defined here as the legal category of age between birth and civil majority. The region to be studied includes colonized countries that have become independent. The historical period in question is from after the Second World War to the end of the 1970s. The transitions between colonial and post-colonial period will be foregrounded, as will the processes of emancipation of nations as they questioned practices of child protection.

Approaches:

As part of a complex set of issues that are at once political and social, demographical and populational, as well as philosophical and religious, the colonial and post-colonial stakes of irregular childhood have produced specific biopolitics. The concept of biopolitics—that is, power over life and over human beings—was created by Michel Foucault in the late 1970s and is “attentive to the specific mechanisms that frame the lives of individuals and populations.” Biopolitics and the concept of governmentality—the conduct of conducts—constitute two effective ways of accessing the subject.

For a wide variety of reasons, including political and racist reasons, every colonial power attributed great socio-political importance to the protection of children and adolescents who had been abandoned, or were perceived to have been abandoned. Newly independent, post-colonial states sometimes saw childhood and youth as breeding grounds for new states and new forms of social cohesion. Applied to vulnerable individuals—or those defined as such—child protection could be a passive or painful experience, and children may have been unable to resist its injunctions for a variety of reasons: the submissiveness expected of the young, reference to an alienating racialized identity, the construction of racial hierarchies, gendered expectations, etc. Thus, the concepts of empowerment and agency and their relationship to institutional authority are crucial for analyzing childhood and youth in colonial and post-colonial contexts.

The question of the personal and of the subjective construction of children themselves will also be highlighted. Children’s various modes of expression must be analyzed in order to better understand how they experienced protection (or the absence of protection) in colonial/post-colonial contexts, and how this experience contributed to shaping their social identity.

Colonial powers deployed social services as well as coercive and repressive mechanisms to combat anti-colonial commitments among the young. Newly independent states then had to care for children and young people who were vulnerable, dissident, or “irregular” within the framework of the nation and political projects under construction, either in continuance of the colonial moment or by reactivating older logics of solidarity or exclusion.

The gendered dimension of child protection must be explored across space and time, from an intersectional perspective.

The complex realities that correspond to the themes of this issue can be studied on the basis of a wide variety of sources. In addition to public archives, which reflect various policies enacted, the written and oral records of associations and other organizations make it possible to identify the roles of non-state actors. The words of those directly affected by this history—that is, children and youth themselves—are irreplaceable.

Topics

This issue will focus on the encounter between colonial/post-colonial realities and various models, forms, and modalities of child protection for vulnerable, maladjusted, handicapped, delinquent, or “irregular” children.

Articles may deal with the following topics (this list is not exhaustive):

- The actors involved in child protection: state services, religious congregations, local associations, families, etc.;
- The breaks and continuities between colonization and decolonization, the continuation of the former into the latter, post-colonial cultures of child protection;
- Beyond the frameworks imposed by colonizers, the transcolonial circulation of models of child protection, and the role of transnational/international organizations;
- The prevention and treatment of juvenile delinquency;
- The agency/empowerment of children taken into protection.

Issue co-ordinators:

- Yves Denéchère, professor of contemporary history, Université d'Angers, director of the multi-disciplinary program *EnJeu[x] Enfance et Jeunesse*.
- Violaine Tisseau, researcher at the CNRS, Institut des Mondes africains.

The *RHEI* is devoted to the field of marginal or marginalized childhood and youth. It is concerned with young offenders, but also with child victims, orphans, and runaways, as well as with legislative and institutional policies and teaching practices in France and abroad. The *RHEI* is a peer-reviewed scholarly journal, and is the product of collaboration between the Centre national de formation et d'études de la protection judiciaire de la jeunesse and the Association pour l'histoire de l'éducation surveillée et de la protection judiciaire des mineurs. It also provides a focal point for dialogue between historians and professionals working in the field of special-needs education.

Paper proposals, in French or in English, must be no longer than 1 page and must specify the sources and methodology used. They, along with a brief CV, should be sent to the following addresses no later than June 30, 2019: yves.denechere@univ-angers.fr and tisseau@msh.univ-aix.fr.

Proposal selection: early July 2019.

Articles (approximately 45,000 characters) due: October 2019. Reviewer evaluations: December 2019.

Correspondence between authors and issue coordinators: spring of 2020.

Publication of issue no. 22 of the *RHEI*: fall 2020.